

**PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration**

**Date : MARDI 22 NOVEMBRE 2016**

Année scolaire : 2016/2017

Numéro de séance : 02

Date de transmission de la convocation aux membres : 10 novembre 2016

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : OUI

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) : /

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : SOUS François

Secrétaire de séance : Les enseignants

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 16 (+ une personne invitée : Mme BERNUCHON)

**Ordre du jour**

**I – Vie pédagogique et éducative :**

- \* Mise en place des différentes instances.
- \* Règlement intérieur du conseil d'administration.
- \* Divers.

**II – Fonctionnement général :**

- \* Collège au cinéma.
- \* Attribution des logements de fonction.
- \* Tarifs restauration 2017.
- \* Conventions (Groupement comptable, BIA...).
- \* Délégation de signature pour les marchés.
- \* Délégation de signature pour les contrats et conventions.
- \* Délégation de signature au gestionnaire.
- \* Tarifs dégradations.
- \* Permanences de petites vacances.
- \* Divers.

**III – Vie budgétaire et financière :**

- \* Budget 2017.
- \* Divers.

**IV – Questions diverses : /**

**Annexe :**

- \* Règlement intérieur du conseil d'administration.
- \* Budget primitif 2017.
- \* Rapport du chef d'établissement.
- \* Dotation de fonctionnement du CD16.



**PRESENCE au CONSEIL**

**Séance du Mardi 22 Novembre 2016**

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/> ]	A[ <input type="checkbox"/> ]	E[ <input type="checkbox"/> ]	Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/> ]	A[ <input type="checkbox"/> ]	E[ <input type="checkbox"/> ]
<b>ADMINISTRATION</b>	Chef d'établissement	SOUS François	X						
	Proviseur ou principal adjoint	/							
	Gestionnaire	ROYER Pascal	X						
	C.P.E.	FAUQUEMBERGUE Lauriane	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA	/							
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de rattachement	BONNEAU François BEUGENDRE Marie Henriette			X				
	Groupement de communes	LAIDET Alain (à titre consultatif)			X				
	Commune siège	TRAINAUD Michel			X				
PERSONNALITE QUALIFIEE		LAMY Marc VANDESTICK Laurence			X				
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnel d'enseignement	DESSERTENNE Emilie	X						
		VERBOIS Nadège	X						
		POITOU Isabelle			X	BOURBIGOT Virginie	X		
		GAILLARDON Mélanie	X						
		NAURY Alain	X						
	BOULOT Sophie			X	CONSTANTY Sylvie	X			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	GILLES-BARTHE Véronique			X				
	FAVREAU Laurence	X							
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'élèves	RENAUDEAU Katia	X						
		DESMOULINS Sandrine	X						
		LABRUNE Maggy			X				
		HOUDAS Laurence	X						
		BALLON Joëlle	X						
		VINCENT Séverine	X						
	Elèves	VINCENT Romain	X						
		EPOUPA MALOBE Pierre	X						

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé



Ouverture de séance à 18h20 – 16 présents.  
Le secrétariat de la séance sera assuré par Madame Dessertenne.

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité. La présentation du nouveau budget du séjour ski 2017est ajoutée à l'ordre du jour.

Adoption du compte-rendu du précédent conseil d'administration à l'unanimité.

**1 – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE :**

- Mise en place des différentes instances :

**Commission permanente :**

Principal	M.Sous François	
Gestionnaire	M. Royer Pascal	
Représentant Collectivité de rattachement	M. BONNEAU François	
1 ATOSS titulaire / suppléant	Mme GILLES Véronique	Mme FAVREAU Laurence
3 enseignants titulaires / suppléants	M. ARLOT Valentin	Mme VERBOIS Nadège
	M. NAURY Alain	Mme DESSERTENNE Emilie
	M. GERVAIS Christophe	Mme Poitou Isabelle
	M. EPOUPA Pierre	Mme FALOURD Camille
1 représentants des élèves titulaires / suppléants	M. EPOUPA Pierre	Mme FALOURD Camille
3 représentants des parents titulaires / suppléants	Mme DESMOULINS Sandrine	Mme LEFRILEUX Sophie
	Mme HOUDAS Laurence	Mme PEYRARD Sandrine
	Mme VINCENT Séverine	Mme BALLON Joëlle

**Conseil de discipline :**

Principal	M. Sous François	
Gestionnaire	M Royer Pascal	
CPE	Mme Fauquembergue Lauriane	
1 ATOSS titulaire / suppléant	Mme BOISUMAULT Karine	M. MOREAU Jean-Jacques
4 enseignants titulaires / suppléants	Mme DESSERTENNE Emilie	M. ARLOT Valentin
	M. DESAUTEL Jean-Philippe	Mme GAILLARDON Mélanie
	Mme BOURBIGOT Virginie	Mme CONSTANTY Sylvie
	Mme POITOU Isabelle	Mme VIGNAUD Gaëlle
3 représentants des parents titulaires / suppléants	Mme PEYRARD Sandrine	Mme VINCENT Séverine
	Mme LABRUNIE Maggy	Mme HOUDAS Laurence
	Mme VIGNERON Séverine	Mme BALLON Joëlle
2 représentants des élèves titulaires / suppléants	M. CHARRIER Aymé	Mme FALOURD Camille
	M. VINCENT Romain	M. EPOUPA Pierre

**Commission Hygiène et Sécurité :**

RESUME des MISSIONS : faire le point et des propositions concernant les différents aspects de l'hygiène et de la sécurité dans la vie de l'établissement

- Principal
- Gestionnaire
- C.P.E.
- Infirmière
- Médecin scolaire
- Un représentant de la collectivité territoriale de rattachement : M. BONNEAU François
- 2 professeurs : Titulaires + Suppléants

Mme GAILLARDON Mélanie	M. DESAUTEL Jean-Philippe
Mme CONSTANTY Sylvie	M. NAURY Alain

- 1 ACMO : M. Veyrier François
- 1 ATOSS : Mme Favreau Laurence
- 2 parents d'élèves :

Mme BALLON Joëlle	Mme HOUDAS Laurence
-------------------	---------------------

- 2 élèves :

M. CHARRIER Aymé	M. EPOUPA Pierre
------------------	------------------



### **Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté :**

RESUME des MISSIONS : contribuer à la mise en place de projets concernant la santé et la citoyenneté.

- Principal
- CPE
- Gestionnaire
- ACO
- Chef cuisine
- 1 Représentant de la collectivité de rattachement

M. LAIDET Alain

- 3 personnels sociaux et de santé (Infirmière, médecin scolaire et assistante sociale)
- 3 enseignants

Mme BOURBIGOT Virginie

Mme VERBOIS Nadège

Mme BOULOT Sophie

- 3 parents

Mme LEFRILEUX Sophie

Mme BALLON Joëlle

Mme HOUDAS Laurence

- 2 élèves

M. VINCENT Romain

Mme FALOURD Camille

18h29 Arrivée de Madame BERNUCHON (personne invitée)

18H30 Arrivée de Madame BOURBIGOT (le nombre de votant passe à 17).

- Lecture du règlement intérieur du conseil d'administration par Monsieur SOUS. Notre attention est portée sur l'ajout d'un paragraphe supplémentaire concernant la future accessibilité des comptes rendus du conseil d'administration sur le site du collège.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

### **2 – FONCTIONNEMENT GENERAL :**

- Information sur l'action Collège au Cinéma : une classe de 6ème + la classe ULIS participeront cette année.

- Attribution des logements de fonction par nécessité absolue de service pour Monsieur SOUS et Monsieur ROYER.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

- Tarifs restauration 2017 : Le tarif "personne extérieure" conserve le même tarif que l'an passé, soit 4,50 euros.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

- Conventions :

• Concernant le groupement comptable, une nouveauté cette année, la mise en place de la réquisition par Madame BERNUCHON. Ceci entraîne un coût, à savoir 1 % des recettes de l'exercice précédent plus un forfait.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

• BIA, un partenariat entre l'aéroclub d'Angoulême et le collège pour l'élève Romain VINCENT.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

- Tarifs dégradations - Monsieur ROYER propose un forfait fixe minimum :

pour une dégradation simple 5 euros.

pour un graffiti 10 euros.

Concernant les autres tarifs, pas d'augmentation.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

- Permanence des petites vacances :

Toussaint : les 20 et 21/10/2016

Noël : les 19 et 20/12/2016

Hiver : les 20 et 21/02/2017

Printemps : les 18 et 19/04/2017.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

- Budget ski 2017 :

M. ROYER informe que la part famille, du voyage au ski 2017, passe à 300 euros au lieu de 330, pour un coût global de 345,73 euros par élève.





Quatre vingt sept élèves partiront, néanmoins les élèves de la classe Ulis ne pourront pas se joindre aux autres faute de place suffisante, ce qui est « un regret », comme le souligne Madame VERBOIS.

<b>Budget PREVU</b>			
<b>Dépenses / Reversements</b>		<b>Recettes</b>	
<b>220,00 €</b>			
Hébergement ski + location	23 110,08 €	Subventions diverses	
tarif hébergement par participant :		SIVOS	
268,28 €			5 090,08€
Remontée + ESF+divers	4 900,00 €	RESSOURCES PROPRES	
		(à faire voter au C.A. + acte séparé)	2 000,00€
Transport (héb, chauff.)	5 180,00 €		
Frais annexes chauffeur			
Coût encadrant			
3 111,57 €			
Recette hors famille couvrant			0,00 €
accompagnant			
7 090,08 €			
Régie	0,00 €	Familles	26 100,00 €
	<b>33 190,08 €</b>		<b>33 190,08 €</b>
	Solde =	0,00 €	
	Coût par élève proposé au C.A.	<b>300,00 €</b>	
	part calculée automatiquement par élève =	345,73 €	45,73
	Soit un coût par jour de	86,43 €	11,4325

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

- Don du Foyer socio éducatif de 2 000 euros pour le séjour ski :

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

### 3 – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE :

- Budget 2017 :

On peut constater que cette année la dotation pour l'établissement est inférieure à l'année précédente, étant donné que l'effectif est en baisse.

Concernant le budget pédagogique, il est fixé en fonction des divers besoins. Ainsi, la subvention allouée par le S.I.V.O.S est ventilée sur les dépenses pour les activités pédagogiques de 2017. En conséquence, elles sont donc plus importantes qu'en 2016 malgré la baisse technique de la dotation (pas de séjour à l'étranger en 2017). Pour les dépenses Administration et Logistique (ALO) celle-ci seront supérieures à l'an passé.

19h36, départ de l'élève EPOUPA MALOBE, le nombre de votant passe à 16.

20h10 Monsieur NAURY s'absente quelques instants, le nombre de votant passe à 15.

Vote à l'unanimité du budget prévisionnel : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15.

Retour de Monsieur NAURY à 20h15, le nombre de votant passe à 16.

- Délégation de signature du conseil d'administration au chef d'établissement pour les marchés :

Le conseil d'administration autorise pour l'année civile 2017 la signature par le chef d'établissement des marchés ayant une incidence financière annuelle, dans le respect de l'article 28 du code des marchés publics et dans la limite des crédits ouverts au budget initial ou modifié.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 16.

### 4 – Questions diverses :

Néant.

La secrétaire de séance,

E. DESSERTENNE

Le Président du Conseil d'Administration,

F. SOUS



## **Titre I : COMPOSITION**

**Article 1<sup>er</sup>** – Le Conseil d'Administration est composé conformément au décret N° 85.924 du 30 août 1985.

## **Titre II : CONVOCATIONS**

**Article 2** – Le Conseil d'Administration se réunit en séance ordinaire à l'initiative du Chef d'Etablissement au moins trois fois par an. Il est en outre réuni en séance extraordinaire à la demande du Chef d'Etablissement ou de la moitié au moins de ses membres ayant voix délibérative, sur un ordre du jour précis et limité. Les séances du Conseil d'Administration ne sont pas publiques.

**Article 3** – Le Chef d'Etablissement fixe les dates et heures des séances. Il envoie une convocation à ses membres, accompagnée du projet d'ordre du jour et des documents préparatoires au moins dix jours à l'avance, ce délai pouvant être réduit à un jour en cas d'urgence. L'ordre du jour définitif est établi et voté en début de séance.

**Article 4** – Tout membre élu titulaire du Conseil d'Administration momentanément empêché de siéger est remplacé par un suppléant.

## **Titre III – SESSION ET TENUE DES SEANCES**

**Article 5** – Le Conseil d'Administration ne peut siéger valablement en début de séance que si le nombre des membres présents est égal à la majorité des membres du Conseil d'administration en exercice. Si le quorum n'est pas atteint, le Conseil d'Administration est convoqué en vue d'une nouvelle réunion, qui doit se tenir dans un délai minimum de huit jours et maximum de quinze jours ; il délibère alors valablement, quel que soit le nombre des membres présents. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit à 1 jour.

**Article 6** – Au début de chaque séance le Conseil d'Administration :

- désigne un ou des secrétaires de séance,
- approuve le Procès Verbal de la séance précédente,
- adopte l'ordre du jour.

**Article 7** – Le Président du Conseil d'Administration peut inviter toute personne dont la présence lui paraîtrait utile à assister à une délibération du Conseil, à titre consultatif.

**Article 8** – Il appartient au(x) secrétaire(s) de séance désigné(s) de rédiger le procès verbal qui doit être signé du (des) secrétaire(s) et du Président. Une copie est envoyée à la collectivité de rattachement et à l'autorité académique dans le délai imparti. Sa diffusion est limitée aux membres du Conseil. Un exemplaire destiné à informer les membres de la communauté scolaire sera affiché dans le Collège et diffusé sur le site internet du collège.

**Article 9** – Les votes sont personnels, ils interviennent à la majorité des suffrages exprimés. La voix du Président est prépondérante en cas de partage des voix. Le vote secret est de droit si un membre du Conseil le demande. Les abstentions, les bulletins blancs et nuls ne sont pas comptés.



# CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE  
L'EDUCATION**

**Direction des collèges et des transports  
Service administration des collèges**

**Bureaux :**  
36 rue de l'Arsenal  
16000 ANGOULÊME  
Téléphone : 05 16 09 75 62

**Monsieur François SOUS  
Principal du Collège Claudie Haigneré  
631 Avenue Paul Ricard  
B.P. 17  
16170 ROUILLAC**

Angoulême, le **26 OCT. 2016**

Affaire suivie par : F. GOMEZ-MATHIEU/KE  
Ligne directe : 05 16 09 77 79

**03 NOV. 2016**

Monsieur le Principal,

L'Assemblée départementale, lors de sa séance du 11 octobre dernier s'est prononcée au titre de l'exercice 2017, d'une part, sur le montant des dotations de fonctionnement alloué aux collèges tel qu'il ressort du nouveau mode de répartition adopté en 2013, et d'autre part, sur les dispositions relatives au fonctionnement des services de restauration.

Vous trouverez ci-après les termes de la refonte du mode de calcul de la dotation (Point I) puis l'exposé de la dotation 2017 octroyée à votre établissement selon le nouveau mode de répartition (Point II).

## **I - MODE DE CALCUL DE LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT**

Le nouveau mode de calcul repose sur deux orientations majeures :

- la prise en compte par une dotation spécifique des dépenses de l'ensemble des fluides, au-delà du seul poste chauffage par un suivi individualisé des dépenses et besoins de chaque établissement, intégrant en outre la réalité des variations tarifaires subies et les variations de rigueur climatique. Un tableau de bord de suivi des consommations et dépenses énergétiques a été élaboré à cet effet ;
- la détermination d'un deuxième terme de dotation « de fonctionnement général » recouvrant l'ensemble des autres dépenses :
  - dépenses pédagogiques,
  - fonctionnement courant,
  - petits travaux immobiliers,
  - sorties et séjours pédagogiques.

Cette dotation s'appuie sur des Indicateurs (surface, effectif et repas) et critères lisibles et objectifs et l'analyse préalable des budgets précédents.

.../...

Par la pondération des indicateurs de surface et d'effectif, le système tient compte des spécificités pédagogiques et des sujétions particulières d'entretien immobilier. S'agissant des effectifs, le coefficient de pondération appliqué est établi comme suit :

Collège « ambition réussite »	Coefficient <b>1,8</b>
1 élève interne	Coefficient <b>3</b>
1 élève ULIS	Coefficient <b>3</b>

En 2016, la dotation était donnée pour chaque établissement par la formule :

$$\text{Dotation} = 30\,809,05 \text{ €} + 4,190 \text{ €/m}^2 \text{ pondéré} + 43,060 \text{ €/élève pondéré} + 0,3228 \text{ €/repas}$$

Je vous précise que les recettes du service de restauration contribuent à ces deux dotations à hauteur de 0,1614 €/repas pour les fluides et 0,3228 €/repas pour le fonctionnement courant.

\*  
\* \*

Le Département lors de sa session du 11 octobre 2016, s'est prononcé sur les montants des dotations à allouer aux établissements au titre de l'exercice 2017, selon le nouveau modèle de répartition tel qu'il vient d'être rappelé.

## **II – DOTATION DE FONCTIONNEMENT A ALLOUER POUR L'EXERCICE 2017**

Cette dotation s'articule autour de trois composantes : la **dotaton « fluides »** (II.1), la **dotaton courante** (II.2) et la **dotaton restauration** (II.3).

### **II.1 La dotaton « fluides » 2017**

Pour la détermination de cette dotaton, outre les données relatives aux consommations et dépenses engagées par les établissements ces deux dernières années, les prévisions de variations tarifaires suivantes ont été prises en compte :

- **eau** : + 2,5 % ;
- **bois granulés** : + 3 % ;
- **gaz** : 0 %, les prix proposés dans le cadre du marché actuel ont été retenus ;
- **électricité** : + 2,5 %, à l'instar du gaz, les prix proposés au titre du marché actuel ont été retenus (marché renouvelé en janvier 2016) ;
- **réseau de chaleur** : + 2,5 %.

Vous trouverez **annexe 1**, la fiche personnalisée fixant pour votre établissement, le montant de la dotaton « fluides » alloué au titre de l'exercice 2017, (considérant comme rappelé précédemment que la dotaton restauration contribue pour un tiers de son montant aux dépenses de fluides correspondantes).

Cette fiche met en parallèle la nature des fluides utilisés par l'établissement, les consommations de référence telles que constatées pour votre collège.

Il est à noter que pour certains établissements, cette dotaton fait abstraction des dépenses couvertes par les recettes attendues d'autres structures bénéficiaires.

Je vous précise également que les surfaces des logements de fonction sont, comme par le passé, intégrées dans le calcul de la dotaton de fonctionnement.

## **II.2 La dotation courante 2017**

La dotation courante permet de couvrir les dépenses pédagogiques, l'entretien Immobilier et les dépenses de fonctionnement général des établissements.

Comme indiqué en introduction, cette dotation intègre les dotations « sorties et séjours pédagogiques » soit 3 226 €, « petits investissements travaux », soit 11 % de la dotation globale de fonctionnement hors restauration.

S'agissant de ces deux termes, je vous précise que les établissements auront comme par le passé à établir un bilan des actions conduites.

**Pour rappel, les dotations spécifiques (piscine, classe relais...) continueront à être versées distinctement suivant les modalités antérieures.**

Lors de sa session du 11 octobre dernier, le Département a décidé de reconduire les termes de la formule paramétrique tels qu'arrêtés en 2016 conduisant, pour l'année 2017 en intégrant les effectifs pondérés (13 925 élèves pondérés cf. **annexe 2**), aux valeurs suivantes :

<b>Dotation 2017 = 30 809,05 € + 4,190 €/m<sup>2</sup> pondéré + 43,060 €/élève pondéré</b>
---

Vous trouverez **annexe 3** les correspondances établies pour votre établissement.

### **MUTUALISATION DES ACHATS**

Dans le cadre de la mutualisation des achats entre les services du Département et les collèges, il est prévu que la collectivité procède à l'acquisition des vêtements de travail et des équipements de protection Individuels (EPI) destinés aux agents TOS.

La somme correspondant à la dépense afférente établie pour votre établissement à **2 400 €** pour l'année 2017, sera décomptée de la dotation globale de fonctionnement à allouer au collège pour l'exercice cité en référence.

En fonction de l'ensemble de ces éléments, la dotation de fonctionnement allouée à votre établissement pour l'année 2017, déduction faite de la dépense correspondant à l'achat des vêtements de travail et des EPI, s'élève à **91 390 €** selon le détail figurant **annexe 3**.

### **II.3 Restauration**

Pour ce qui a trait à l'organisation et au fonctionnement des services de restauration, le Département a décidé de poursuivre la réforme engagée en 2008. Dans ce cadre, pour l'année 2017, les dispositions exposées ci-après ont été adoptées :

- **la dotation restauration fixée au plan départemental est constituée d'une dotation denrées et d'une dotation pour contribution aux charges générales,**

#### **a) la dotation denrées :**

- établie à partir du montant des dépenses consacrées à l'achat de denrées, rapporté au nombre de repas servis (toutes catégories de rationnaires confondues) pour l'année 2017 ;
- **la dotation denrées "cible" est fixée à 1,98 € par repas servi ;**
- la dotation de **1,98 €** (valeur cible) sera délivrée à tous les établissements dont le crédit nourriture se situait à un niveau inférieur ;
- tout ratio se situant avant la réforme à un niveau supérieur sera maintenu à sa valeur jusqu'à ce que la « dotation cible » le rattrape par actualisations annuelles successives ;

.../...

**b) la dotation pour contribution aux charges générales :**

- ces charges comprennent l'achat de fournitures, d'énergies, de produits d'entretien et le renouvellement des petits matériels de cuisine. Les dépenses liées à l'achat des gros matériels de cuisine sont désormais prises en charge par le Département au titre du Fonds Départemental pour l'acquisition et le renouvellement de ces matériels ;
  - le montant de la dotation pour charges générales tel qu'arrêté en 2016 est reconduit, soit **0,4842 €** par repas servi. Cette dotation versée par le Département aux établissements vient désormais abonder la dotation générale de l'établissement ; comme stipulé précédemment la répartition est la suivante : 0,1614 € au titre des dépenses de fluides, 0,3228 € pour le fonctionnement général de l'établissement ;
  - pour les établissements ayant à servir des élèves internes, ce ratio est majoré de 20% pour les repas servis à cette catégorie de rationnaires, soit 1 repas servi = 1,20 repas ; s'agissant des petits déjeuners servis à ces mêmes rationnaires l'équivalence est la suivante : 2 petits déjeuners = 1 repas ;
  - les dépenses correspondantes jusque-là imputées au budget restauration (SRH), le sont désormais au budget général au même titre que toutes les autres dépenses de viabilisation ou de fonctionnement courant ;
  - la dotation restauration servie sur une quantité prévisionnelle est ajustée à la réalité de l'activité ;
  - des outils de pilotage (tableaux de bord financier, de suivi des effectifs et des repas servis) seront mis en place de façon à suivre les évolutions en termes de repas servis et d'évaluation de la consommation de la dotation denrées affectée à chaque établissement ;
- **le reversement au Département :**
    - l'établissement qui perçoit les recettes reverse au Conseil départemental la différence entre les produits encaissés hors subventions perçues par ailleurs (ex : ONILAIT) et la dotation denrées ;
    - les contributions aux charges de personnels (ex FARPI) sont prélevées au travers de ce reversement ;
  - **la prise en charge par le Département des dépenses liées à l'achat des gros matériels de cuisine dans le cadre du Fonds départemental pour le renouvellement et l'acquisition de ces matériels ;**
  - **les dispositions ci-dessus ne s'appliquent pas :**
    - aux établissements ne disposant pas de service de cuisine et qui sont clients d'une autre entité : tel est le cas du collège de Baignes (service intercommunal) et des collèges Marguerite de Valois à Angoulême et Romain Rolland à Soyaux servis par la cuisine du lycée Marguerite de Valois ;
    - au collège Pierre Bodet à Angoulême dont l'économie générale du service est très fortement impactée par l'ouverture ou la fréquentation de l'association "le Forum".  
Les dispositions antérieures sont reconduites les concernant.

\*  
\* \* \*



Par ailleurs, l'Assemblée départementale a fixé pour l'année 2017 et pour l'ensemble des établissements, les tarifs applicables aux différentes catégories de rationnaires.

Lors de cette séance, le Conseil départemental a reconduit l'application du forfait moyen à 4 jours tel qu'il ressort pour l'année 2017 soit **428 €**, pour les collégiens qui **ne peuvent prendre les repas des mercredis au sein du restaurant scolaire dans les seules circonstances suivantes :**

- incompatibilité des horaires des services de transport et de restauration \*,
- filières d'enseignement organisées sur 4 jours (quel que soit le cursus, enseignement général ou enseignement spécialisé)\*.

**\* Si de telles situations existaient dans votre établissement, je vous remercie de bien vouloir les signaler à mes services.**

**L'absence pour convenance personnelle n'entre bien évidemment pas dans ces cas particuliers, le forfait 5 jours étant normalement appliqué dans cette situation.**

**Vous trouverez annexe 4 les correspondances établies pour votre établissement.**

Le Département a décidé de s'engager dans un programme de formation dédié aux apprentis. C'est ainsi qu'à cette rentrée plusieurs collèges accueillent des apprentis cuisiniers. Au titre de la gratification de leur participation au fonctionnement du service, l'Assemblée départementale a instauré pour les jeunes concernés la gratuité des repas.

Ces dispositions figurent dans le règlement du service restauration adopté en 2011 et transmis à l'ensemble des établissements.

Enfin, s'agissant des aspects alimentaire et nutritionnel, trois axes seront privilégiés :

- Le suivi des menus et du plan alimentaire propres à chaque collège intégrant les nouvelles règles nutritionnelles issues des décrets et arrêté du 30 septembre 2011 ;
- L'organisation de sessions de formation en direction des cuisiniers et des personnels de service, perfectionnement dans la maîtrise des techniques culinaires, approfondissement du cadre réglementaire en matière de qualité nutritionnelle et de sécurité alimentaire ;
- L'accompagnement des établissements dans leur politique d'achats pour rechercher une meilleure adéquation entre la définition des lots, la promotion des produits locaux, le développement des circuits courts.

Par ailleurs, l'Assemblée départementale a adopté les tarifs 2017 applicables aux interventions de l'équipe mobile d'ouvriers professionnels (EMOP), vous trouverez le détail **annexe 5**.

S'agissant de la réforme budgétaire et comptable des EPLE (RCBC), vous trouverez **annexe 6**, la codification adoptée par la collectivité de rattachement pour le suivi des crédits alloués aux collèges.

**Comme notifié l'année dernière, il conviendra d'individualiser à travers la création d'un compte spécifique (10687 selon l'instruction codificatrice M9.6) les réserves imputables au service de restauration et d'hébergement. En cas de résultat excédentaire, le solde sera enregistré sous ce même compte à la clôture de l'exercice financier.**

Les services du Département restent bien sûr à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Principal, l'expression de ma parfaite considération.

*Bien à vous,*

Pour le Président et par délégation  
le Directeur général adjoint  
de la Direction de l'Aménagement et de l'Éducation



Vincent COLAS

Répartition des consommations de référence :

DJU de référence dotation fluides 2017 (1) : 1 989

Fluides	Consommation kWh/DJU de référence (2)	Part consommation chauffage de référence (3)	Part consommation "autres usages" (4)	Consommation de référence (5)
Eau (m3)	-	-	1 279	1 279
Electricité (kWh)	-	7 801	112 215	120 016
Bois Granulés (kWh PCI)	145	288 357	0	288 357

Consommation et enveloppe de référence pour le calcul de la dotation "fluides" 2017 :

Fluides	Enveloppe rapportée à la consommation de référence (6)	Evolution des coûts réels pour les 5 premiers mois de 2015 et de 2016 (7)	Evolution estimée des coûts des énergies entre 2016 et 2017 (8)	Dotation "fluides" 2017 (9)
Eau (m3)	5 425,43 €	0,00%	2,50%	5 581,08 €
Electricité (kWh)	18 718,50 €	0,00%	2,50%	19 184,41 €
Bois Granulés (kWh PCI)	15 252,22 €	0,00%	3,00%	15 709,78 €
				<b>40 455,25 €</b>

A ajouter pour 2017 :

Dépenses diverses :	0,00 €
<b>Total à ajouter</b>	<b>0,00 €</b>

A déduire pour 2017 :

Recettes :	0,00 €
<b>Total à déduire</b>	<b>0,00 €</b>

**Dotation versée pour 2017 (dont 1/3 de la dotation restauration allouée) : 40 455,25 €**

**Rappel du reliquat cumulé les années antérieures arrêté au 31/12/2015 6 446,93 €**

Nota :

DJU de référence dotation fluides 2017 : 1989

	Effectifs source enquête rapide IA	ULIS / UP2A	internes	pond.	Effectifs pondérés	surfaces	pond.	Surfaces pondérés
AIGRE	171			1,00	171	3036	1,15	3491
ANG. A. France	222	11		1,10	244	3521	1	3521
ANG.M Pallet	204			1,80	367	6798	1,3	8837
ANG. J. Michelet*	319	15		1,09	349	4570	1	4570
ANG. J. Verne	406			1,00	406	5114	1	5114
ANG. M. Valois	386			1,00	386	4398	1	4398
ANG. P. Bodet	320	10		1,06	340	6633	1	6633
BAIGNES	156			1,00	156	2842	1	2842
BARBEZIEUX	487	8		1,03	503	6091	1,15	7005
BLANZAC	239			1,00	239	2919	1	2919
CHABANAIS	280			1,00	280	4383	1,15	5040
CHALAIS	228			1,00	228	3705	1,15	4261
CHAMPAGNE M.	136			1,00	136	3065	1	3065
CHASSENEUIL	306	10		1,07	326	3693	1,15	4247
CHATEAUNEUF	403			1,00	403	4961	1,15	5705
COGNAC C. B.	411			1,80	740	6948	1,3	9032
COGNAC E. M.	445			1,00	445	6461	1,15	7430
COGNAC F. G.	504	10		1,04	524	7939	1,3	10321
CONFOLENS	365		15	1,08	395	6411	1,15	7373
GOND PONT.	480	10		1,04	500	5242	1,15	6028
JARNAC	415	10		1,05	435	6402	1,15	7362
LA COURONNE	667			1,00	667	6052	1,15	6960
LA ROCHEFOUC.	486			1,00	486	4665	1,15	5365
MANSLE	314	10		1,06	334	3467	1,15	3987
MONTBRON	196			1,00	196	3496	1	3496
MONTEMBOEUF	124		15	1,24	154	3003	1	3003
MONTMOREAU	211	10		1,09	231	3334	1	3334
ROUILLAC	358	9		1,05	376	3632	1	3632
ROUMAZIERES	169			1,80	304	2989	1	2989
RUELLE	563	10		1,04	583	7121	1,15	8189
RUFFEC	306	9		1,06	324	5806	1,3	7548
SAINT MICHEL	461			1,00	461	4634	1	4634
SEGONZAC	325			1,00	325	3504	1	3504
SOYAUX P. M.F	544	11		1,04	566	4255	1	4255
SOYAUX R. R.	241			1,80	434	5415	1,3	7040
St AMANT DE B.	404	10		1,05	424	3367	1,15	3872
VILLEBOIS LAV.	334			1,00	334	3245	1	3245
VILLEFAGNAN	153			1,00	153	2849	1	2849
<b>TOTAL</b>	<b>12 739</b>	<b>153</b>	<b>30</b>		<b>13 925</b>	<b>175 966</b>		<b>197 096</b>

J Michelet UP2A (-15)

12724

## COLLEGE CLAUDIE HAIGNERE ROUILLAC

### DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2017 (hors contribution restauration scolaire)

DONNEES COLLEGE	Elèves	Elèves pondérés	Surfaces pondérées
	358	376	3632

DOTATION COURANTE (hors restauration)	Partie fixe	€/m2 pondéré	€/élève pondéré	Montant
Dépenses pédagogiques (dotation sorties séjours incluse)	11 647,48 €	0,00 €	24,647 €	20 915,00 €
Entretien immobilier (dotation "petits travaux" incluse)	8 598,46 €	2,341 €	0,00 €	17 102,00 €
Fournitures et fonctionnement général	10 563,10 €	1,848 €	18,413 €	24 200,00 €
Total	30 809,05 €	4,190 €	43,060 €	
<b>DOTATION FLUIDES (hors restauration)</b>				<b>31 573,00 €</b>

<b>DOTATION DE FONCTIONNEMENT (montant arrondi)</b>	<b>93 790,00 €</b>
---	--------------------

<b>Vêtements de travail et équipements de protection individuels, montant à déduire de la DGF (dépense prise en charge par le Département)</b>	<b>2 400,00 €</b>
--	-------------------

<b>DOTATION DE FONCTIONNEMENT: MONTANT MANDATE</b>	<b>91 390,00 €</b>
--	--------------------

(cotation versée en 2 termes de 50%: janvier et juillet 2017)

**COLLEGE de ROUILLAC**  
**RESTAURATION SCOLAIRE**  
**DOTATION RESTAURATION 2017**

- ⇒ **Dotation denrées : 1,98 € par repas servi,**
  - ⇒ **Dotation pour charges de fonctionnement : 0,4842 €/repas servi se répartissant pour 1/3 pour les dépenses de fluides et 2/3 pour les charges générales du restaurant scolaire.**
- La dotation est calculée par référence au nombre de repas servis en 2016 :
- ✓ la dotation servie sur une quantité prévisionnelle est ajustée à la réalité de l'activité constatée au cours de l'année 2017 ;
  - ✓ Des outils de pilotage (tableaux de bord financier, de suivi des effectifs et des repas servis) seront mis en place de façon à suivre trimestriellement les évolutions en termes de repas servis et d'évaluation de la consommation du crédit nourriture affecté à chaque établissement.
- Seule la dotation pour charges de fonctionnement est versée à l'établissement.
- L'établissement qui perçoit les recettes émanant des différentes catégories de rationnaires, dédiera **1,98 €** à l'achat de denrées par repas servi.
- L'établissement reverse au Conseil départemental la différence entre les produits encaissés et la dotation denrées.

\* \* \*  
\*

**TARIFS 2017**

<u>Prix forfait 4 jours collégiens 1/2 pensionnaires</u>	<u>Prix du ticket collégiens externes</u> Professeurs et personnels administratifs ( <u>indice inférieur à 395</u> )	Agents, surveillants CAE ATP	Professeurs et personnels administratifs <b>TARIF 1</b> ( <u>indice supérieur à 395 et inférieur à 466</u> )	Professeurs et personnels administratifs, agents du Département autres que les TOS <b>TARIF 2</b> ( <u>indice supérieur à 466</u> )	<u>Hôtes et repas exceptionnels</u> <b>Prix plancher : 4,15 €*</b>
428 €	3,30 €	2,65 €	3,70 €	4,15 €	<b>4,15 €*</b>

\* Les établissements sont autorisés à proposer pour ces deux catégories un tarif supérieur.

**ANNEXE 5****TARIFS 2017 FIXES POUR LES INTERVENTIONS DE L'EQUIPE MOBILE D'OUVRIERS PROFESSIONNELS ( EMOP)**

<b>NATURE DES INTERVENTIONS</b>	<b>Trajet inférieur à 15 km ( zone 1)</b>	<b>Trajet compris entre 15 et 30 km (zone 2)</b>	<b>Trajet au-delà de 30km (zone 3)</b>
Peinture/réfection sols - murs- maçonnerie	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Electricité/plomberie/maintenance cuisine	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Menuiserie	4,00 €	4,00 €	4,00 €
<b>Forfait déplacement petits dépannages</b>	<b>15,00 €</b>	<b>20,00 €</b>	<b>32,00 €</b>

L' EMOP est rattachée au collège de Ruelle; les distances afférentes aux trois zones retenues sont calculées au départ du collège de Ruelle.

**REFORME DU CADRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE (RCBC)  
CODIFICATION ET ORIENTATIONS ADOPTEES PAR LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**

**I- ACTIONS IDENTIFIEES ET CODES « ACTIVITES »**

Actions identifiées - libellés activités	Codification de l'activité en dépense	Codification de l'activité en recette
<b>SERVICES GENERAUX</b>		
Dotation universelle de fonctionnement		DGF
Dotation pour les charges de fonctionnement du restaurant scolaire	2 REST	2 REST
Dotation apprentissage de la natation pour les élèves des classes de 6ème	2 PISC	2 PISC
Dotation « sorties séjours pédagogiques »	2 SSEJ	2 SSEJ
Dotation classe relais	2 CLRE	2 CLRE
Dotation collèges Ambition réussite (ZEP)	2 AMR	2 AMBR
Dotation déplacements vers les installations sportives	2 SPOR	2 SPOR
Dotation accueil Ecole départementale de musique	2 EDM	2 EDM
Opération Collège au cinéma	2 CINE	2 CINE
Opération Collège au théâtre	2 THEA	2 THEA
Opération Collège au Patrimoine	2 PATR	2 PATR
Dotation pour le fonctionnement des sections sportives	2 SSPO	2 SSPO
Dotation projet innovant (TICE)	2 TICE	2 TICE
Dotation câblage/Informatique	2 CABL	2 CABL
Dotation actions en faveur du développement durable	2 DDUR	2 DDUR
Dotation actions d'éducation à l'environnement (cf. dossier unique)	2 DEEV	2 DEEV
Eau	2EAU	DGF
Electricité	2ELEC	
Gaz	2GAZ	
Fuel	2FUEL	
Réseau de chaleur	2RCC	
Autres sources d'énergie (à préciser)	2XXX	
Dotation pour petits investissements travaux	2 DTVX	2DTVX
<b>SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT</b>		
Dotation pour l'achat de denrées	2 DENR	2 DENR
Produits scolaires forfaits 4 jours		DP4
Produits scolaires forfaits 5 jours		DP5
Produits scolaires tickets collégiens ½ pensionnaires		DPTIK
Produits scolaires élèves externes		TIKEXT
Produits scolaires forfaits collégiens internes		INT
Produits scolaires forfaits lycéens (1/2 pensionnaires et internes)		LYC
Hébergement « commensaux »		COM
Repas vendus aux écoles élémentaires et/ou maternelles et/ou IME		ECOLE
Reversement restauration scolaire		2REVR
Dotation fonds pour le renouvellement des matériels de cuisine		2 DMAT
Cotisation « fonds hébergement »	FDH	
Participation rémunération agents départementaux (22, 5%)	FARP	

**II- SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT**

Création d'un compte spécifique « 106 87 » dédié aux seules réserves du service de restauration pour affectation du résultat annuel de ce service.



## Présentation du budget 2017 Rapport du chef d'établissement et du gestionnaire

### A- Présentation de l'établissement

Le collège Claudie Haigneré de Rouillac, établissement rural, est situé au nord ouest du département de la Charente. Il accueille 360 élèves dont les familles résident sur les sept communes du secteur scolaire. Construit en 1971, il a fait l'objet de travaux de rénovation qui devront se poursuivre dans les années futures.

Les effectifs du collège à la rentrée 2016 sont répartis de la manière suivante :

6èmes	5èmes	4èmes	3èmes	Ulis	TOTAL
81 élèves 3 divisions	96 élèves 4 divisions	86 élèves 4 divisions	88 élèves 4 divisions	09 élèves	360 élèves 15 divisions

La mise en place de la CBC nécessite une politique budgétaire préalable qui consiste à définir les axes prépondérants de la vie de l'établissement et à répartir le budget en préparation entre les services généraux et spéciaux de la future structure budgétaire.

Il est ainsi défini une présentation des lignes générales de création des domaines et des activités compréhensibles et exploitables par tous les acteurs.

### B – Origine des ressources

#### B-1- Dotation de fonctionnement

Le Conseil Général est le principal financeur en matière de fonctionnement et d'investissement. Il octroie une Dotation Globale de Fonctionnement qui s'articule sur deux orientations :

- La prise en compte d'une dotation spécifique de l'ensemble des fluides par un suivi individualisé des dépenses et des besoins de chaque établissement

- La détermination d'une dotation « de fonctionnement général » recouvrant l'ensemble des dépenses :

- pédagogiques
- sorties et séjours pédagogiques
- fonctionnement courant
- petits travaux immobiliers

Cette dotation s'appuie sur des indicateurs (surface, effectifs et repas distribués) puis fait l'objet d'une pondération qui tient compte des spécificités pédagogiques ou sujétions particulières.

Pour 2016, la dotation de fonctionnement s'élève à **91 390.00 €**

Rappel des dotations précédentes :

	2014	2015	2016	2017
Montant de la DGF	92 738 €	93 198 €	95043 €	91390 €
Variation en %		1 %	1.20 %	- 3.99%

Données collège :

élèves	Elèves pondérés	Surfaces pondérées
358	376	3632

Répartition par services :

	montant	Part / élève
Dépenses pédagogiques	20 915 €	58.42 €
Entretien immobilier	17 102 €	47.77 €
Fournitures et fonctionnement général	21 800 €	60.89 €
Fluides (hors restauration)	31 573 €	88.19 €

### **B-2- dotation de restauration**

La dotation restauration est constituée d'une dotation denrées et d'une dotation pour contribution aux charges générales :

- La dotation denrées est fixée à **1,98 €** par repas servi.
- la dotation pour contribution aux charges de fonctionnement qui s'élève à **0,4842 €** par repas servi, est répartie de la façon suivante :
  - deux tiers soit **0,3228 €** pour les charges générales (produits entretien, fournitures, vêtements de travail,...).
  - un tiers soit **0,1614 €** pour les dépenses de fluides.

En fonction du nombre de repas servis au collège ( $53620 \times 0,4842 \text{ €} = 25962.80 \text{ €}$ ), cette dotation est respectivement de **17308.54 €** pour le fonctionnement général de la restauration et **8882.25 €** pour les fluides.

### **B-3- Subventions :**

- ➔ Etat (fonds social, bourses, carnets de correspondance, droits de reproduction, manuels scolaires)
- ➔ Les repas distribués aux commensaux et hôtes de passage
- ➔ La contribution de partenaires divers (SIVOS,...).
- ➔ Les familles qui contribuent directement au fonctionnement du service de restauration et à l'organisation des voyages pédagogiques

## **D – Service Activités Pédagogiques AP**

Il convient de rappeler que la répartition des dépenses pédagogiques s'inscrit conformément aux orientations budgétaires préalablement définies par le chef d'établissement dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement et du contrat d'objectifs.

Il faut rappeler la globalisation des crédits d'enseignement par discipline en pôles d'enseignement en privilégiant la notion des besoins en équipements matériels à celle des moyens.

En 2017, les axes retenus sont de développer :

- la réussite scolaire, en poursuivant les dispositifs d'accompagnement des élèves dans le cadre de la réforme du collège.
  - Améliorer la réussite de tous les élèves en les rendant davantage acteur de leur scolarité.
  - Lutter contre la difficulté scolaire et l'absentéisme présentiel afin d'éviter les sorties prématurées du collège.
  - Assurer la continuité des apprentissages et des parcours de l'école au collège et du collège au lycée (réseau ECLORE).
- la politique d'ouverture culturelle, scientifique et sportive.
- la citoyenneté, la santé, l'information et l'orientation.

Le recueil des actions proposées par les équipes a permis au chef d'établissement de retenir les projets pouvant s'inscrire dans les limites des crédits ouverts au budget. :

Domaines	activités et besoin de financement	Budget ouvert
PADP AUTRES ACTIVITES INTERDISCIPLINAIRES	0PADP1 Autres dépenses pédagogique (Divers)	5 000,00
10 065,00	0PADP2 Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (tab)	5 065,00
PAV PARCOURS AVENIR	0PAV1 Visites de lycées et d'entreprises	800,00
	0PAV2 Organisation forum des métiers collège	100,00
	0PAV3 Déplacement sites universitaires d'Angoulême 4 divisions de 3ème	400,00
	0PAV4 Déplacement FOFE Angoulême	400,00
PCES PARCOURS CITOYEN ET EDUCATION A LA SANTE	0PCES1 Déplacement Forum Santé Angoulême 4 divisions de 3ème	400,00
	0PCES2 Comité Education Santé	200,00
	0PCES3 Déplacement remise prix CNRD	300,00
	0PCES4 Formation délégués élèves	100,00
PCST CULTURE MATHEMATIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE	0PCST1 Matériels consommables	3 000,00
	0PCST2 Projets Scientifiques	1 500,00
PEAC PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	0PEAC1 Entrées spectacle "Dans la peau de Cyrano" La Palène - 4 divisions de 5ème	500,00
	0PEAC2 Entrées spectacle "Ca nous amènera si loin" La Palène - 4 divisions de 4ème	450,00
	0PEAC3 Entrées spectacle "Le cercle de l'équilibre" La Palène - 4 divisions de 3ème	450,00
	0PEAC4 Transports et participation entrées 3 séances "collège au cinéma" Cognac 1 div. de 6ème et Ulis	650,00
	0PEAC5 Déplacement Angoulême "Prix littéraire des collégiens" rencontre 2de C. Coulomb	200,00
	0PEAC6 Réalisation 2 fresques. Intervenant Damien GAROT- 2 divisions de 3ème	700,00
	0PEAC7 Sortie Bordeaux classe Ulis	450,00
	13EAC8 Fourniture (musique+arts plastiques)	900,00

PEDD EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	<i>0PEDD1 Sensibilisation aux développement durable</i>	100,00
PEMI EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION	<i>0PEMI1 Abonnements, livres documentaire, livres de fiction</i>	3 200,00
	<i>0PEMI2 Atelier lecture et Prix littéraires</i>	1 000,00
PEPS EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	<i>0PEPS1 Séjour Ski</i>	34 000,00
	<i>0PEPS2 Equipements sportifs</i>	1 450,00
	<i>0PEPS3 "Les Ovalies" 6èmes déplacement Cognac</i>	400,00
PMLS MAITRISE DES LANGUES et SOCIETE	<i>0PMLS Lettres, LV1 et 2, hist-géo</i>	1 300,00

Ces axes retranscrits au sein du domaine AP sont en lien avec le projet académique et le projet d'établissement intègrent également les dispositions de la réforme du collège et du nouveau socle qui sont appliquées à la rentrée 2016.

- LES PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE:
- LE PARCOURS CITOYEN ET L'EDUCATION A LA SANTE
- LES PARCOURS AVENIR
- LA CULTURE MATHÉMATIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
- LA MAITRISE DES LANGUES ET SOCIETE
- L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
- L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE
- L'EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION
- LES AUTRES ACTIVITES INTERDISCIPLINAIRES (en particulier les EPI)

#### **4 – service Vie de l'Elève VE**

Ce service correspond au fonds social collégien. Il a permis d'apporter des aides au niveau de la demi-pension, aux voyages et exceptionnellement des aides d'urgence.

Au 08 novembre 2016 le reliquat après subvention s'élève à 4103 €. Il a servi de base au calcul du budget 2017.

#### **5 – service Administration et Logistique ALO**

Ce service regroupe les charges spécifiques telles le carburant, les fournitures administratives bénéficiant à la communauté éducative (consommables, papeterie,...), les produits d'entretien et les vêtements de travail du personnel, les produits pharmaceutiques, les charges de viabilisation, les frais postaux et de téléphone, les frais de réception, les redevances de logiciels, les assurances, la location des copieurs et les frais de reproduction, ...

Si le Conseil Départemental de la Charente met en place de nombreux marchés pour le regroupement des achats concernant la fourniture d'électricité, de gaz, de téléphonie, et la maintenance concernant les contrats obligatoires, l'entretien courant reste un poste onéreux, mais tous les usagers s'accordent à dire que le maintien en état des infrastructures contribue à la continuité du bon fonctionnement pédagogique de l'établissement.

Les principaux travaux prévus pour 2017 sont :

- La poursuite des travaux de rénovation des salles de classe

## 6 – Service de Restauration et d’Hébergement SRH

Les modalités financières de ce service sont encadrées par la collectivité territoriale qui fixe les tarifs d’hébergement.

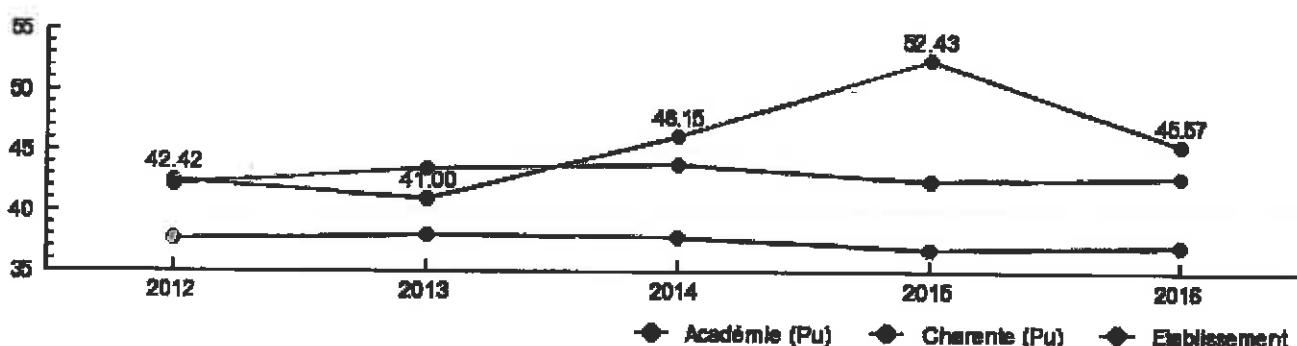
Evolution des effectifs demi-pensionnaires :

%élèves Demi Pensionnaires	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif	385	389	393	418	414	392	415	358
% DP	94,81	95,63	93,13	94,26	94,69	93,88	95,6	97,5
Effectif DP	365	372	366	394	392	368	397	349

L’effectif du collège est ponctuellement en baisse cette année. Le nombre de demi-pensionnaires reste élevé : 97% des élèves et l’établissement sert près de 54 000 repas à l’année. L’adhésion aux groupements d’achats favorise l’achat de denrées à prix compétitif.

L’équipe de restauration cuisine poursuit son souhait de mettre en avant l’utilisation de produits frais, l’intégration accrue de produits bio, et privilégier les producteurs régionaux et les circuits courts. Les menus, élaborés à partir du Plan National Nutrition Santé sont validés par une diététicienne dépendant du Conseil Général.

Pourcentage d’élèves de 6ème d’origine sociale défavorisée



Les taux de catégories socioprofessionnelles non favorisées impacte directement les règlements de la demi-pension. En 2016-2017, sur un taux moyen autour de 45 % de CSP défavorisés seulement 22.6 % de familles d’élèves bénéficient de bourses nationales

## 7 - Service Bourses Nationales SBN

Ce service, équilibré en dépenses et en recettes, inclus uniquement les bourses et les remises de principe.

Répartition des effectifs boursiers : pour un total de 81 élèves (soit 22.63 % de la population totale des élèves).:

	Taux 1 = 84 €	Taux 2 = 231 €	Taux 3 = 360 €
Nombre d’élèves boursiers	34	29	18

## **8 - Masse salariale des personnels**

### **Conseil départemental :**

Masse salariale du 01/11/2014 au 31/10/2015      9.00 ETP      320 571.60 €

### **Répartition de la masse salariale employeur :**

#### **➤ Masse salariale EPLE :**

Fonctions éducatives :      4,00 ETPT      106 392,00 €

#### **➤ Masse salariale Etat :**

Fonctions enseignement/formation :      26,08 ETPT      1 702 468.11 €

( dont suppléance 0,47 ETPT 117599.52 €)

Fonctions éducation, santé, social :      2,47 ETPT      117 599.52 €

Fonctions de direction et d'administration:      2,90 ETPT      193 809.20 €

Total Etat      31,45 ETPT      2 013 876.83 €

Total général      44,45 ETPT      2 440 840.43 €

F. SOUS

Académie :  
POITIERS

Exercice : 2017

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

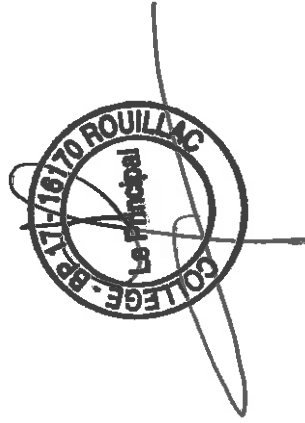
DEPARTEMENT :  
CHARENTE

Etablissement : 0160034A  
COLLEGE CL. HAIGNÉRE ROUILLAC  
BP 50017  
631, Av. Paul Ricard  
16170 ROUILLAC  
Téléphone : 05.45.96.54.11

## BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

M. SOUS François, chef d'établissement



ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

## BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	69 665.00	69 665.00	0.00
Vie de l'élève	4 000.00	4 000.00	0.00
Administration et logistique	158 532.56	150 097.80	-8 434.76
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>232 197.56</b>	<b>223 762.80</b>	<b>-8 434.76</b>
Restauration et hébergement	162 640.00	162 640.00	0.00
Bourses nationales	20 000.00	20 000.00	0.00
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>182 640.00</b>	<b>182 640.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>414 837.56</b>	<b>406 402.80</b>	<b>-8 434.76</b>
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	8 000.00	6 000.00	-2 000.00



ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

<b>PREVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>						
	<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	69 665.00	69 665.00		69 665.00	69 665.00	
Vie de l'élève	4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00	
Administration et logistique	158 532.56	158 532.56		150 097.80	150 097.80	
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>232 197.56</b>	<b>232 197.56</b>		<b>223 762.80</b>	<b>223 762.80</b>	
Restauration et hébergement	162 640.00	162 640.00		162 640.00	162 640.00	
Bourses nationales	20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00	
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>182 640.00</b>	<b>182 640.00</b>		<b>182 640.00</b>	<b>182 640.00</b>	

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

PREVISIONS BUDGETAIRES					
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES			RECETTES	
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>414 837.56</b>	<b>414 837.56</b>		<b>406 402.80</b>	<b>406 402.80</b>
				<b>-8 434.76</b>	<b>-8 434.76</b>
				<b>-7 934.76</b>	<b>-7 934.76</b>

Résultat prévisionnel	<b>-8 434.76</b>	<b>-8 434.76</b>
CAF ou IAF	<b>-7 934.76</b>	<b>-7 934.76</b>

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL		
Opérations en capital	<b>8 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
Total dépenses et recettes inscrites au budget	<b>422 837.56</b>	<b>412 402.80</b>

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

<b>REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	
--	--

Rappel de la section de fonctionnement	
	Recettes
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>406 402.80</b>
Dépenses	414 837.56
Résultat prévisionnel	-8 434.76

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	8 000.00	6 000.00
IAF	7 934.76	0.00
<b>Prélèvements sur fonds de roulement</b>	<b>0.00</b>	<b>9 934.76</b>
<b>Total</b>	<b>15 934.76</b>	<b>15 934.76</b>

Montant du fonds de roulement			
	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
<b>Montant au dernier compte financier</b>			
118 915.23	34 037.43	9 934.76	74 943.04

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

PREVISIONS BUDGETAIRES									
Etat des origines de financement									
	Ouvertures de crédits			Rappel des recettes admises au budget initial de l'année N-1	Prévisions de recettes			Ressources propres	Autres
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Vote du Conseil d'Administration	Vote du Conseil d'Administration		Total	Etat	Région, Dépt, Gpt communes et Autres Coll		
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>									
Activité pédagogique	77 925.00	69 665.00	77 925.00	69 665.00	6 650.00	20 915.00	29 000.00	13 100.00	
Vie de l'élève	2 500.00	4 000.00	2 500.00	4 000.00	4 000.00	0.00	0.00	0.00	
Administration et logistique	157 178.03	158 532.56	154 868.27	150 097.80	0.00	96 437.80	8 300.00	45 360.00	
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>237 603.03</b>	<b>232 197.56</b>	<b>235 293.27</b>	<b>223 762.80</b>	<b>10 650.00</b>	<b>117 352.80</b>	<b>37 300.00</b>	<b>58 460.00</b>	
Restauration et hébergement	173 190.00	162 640.00	173 190.00	162 640.00	0.00	0.00	162 640.00	0.00	
Bourses nationales	22 000.00	20 000.00	22 000.00	20 000.00	20 000.00	0.00	0.00	0.00	
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>195 190.00</b>	<b>182 640.00</b>	<b>195 190.00</b>	<b>182 640.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>162 640.00</b>	<b>0.00</b>	
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>432 793.03</b>	<b>414 837.56</b>	<b>430 483.27</b>	<b>406 402.80</b>	<b>30 650.00</b>	<b>117 352.80</b>	<b>199 940.00</b>	<b>58 460.00</b>	
<b>SECTION OPERATIONS EN CAPITAL</b>									
Opérations en capital	7 800.00	8 000.00	7 800.00	6 000.00	0.00	6 000.00	0.00	0.00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>440 593.03</b>	<b>422 837.56</b>	<b>438 283.27</b>	<b>412 402.80</b>	<b>30 650.00</b>	<b>123 352.80</b>	<b>199 940.00</b>	<b>58 460.00</b>	

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

## BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

## SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes							
Imputation		Vote du Conseil d'Administration			Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé			
13COR		Carnets de Correspondances			7067	Contribution participants			
	13COR	Carnets de correspondance			7411	Subventions minis éduc.nat	900.00	29 000.00	
13MS		Manuels Scolaires			7444	Subv. Communes gpt. collectiv.	900.00		
	13MS-	Manuels scolaires			7448	Autres subventions	5 000.00	5 740.00	
13REP		Droits de Reprographie		13COR	7411	Subventions minis éduc.nat.	750.00	13 100.00	
	13REP	Droits de reprographie			7411	Subventions minis éduc.nat.	750.00	900.00	
PADP		Autres Activités Interdisciplinaires			7411	Subventions minis éduc.nat.	4 000.00	5 000.00	
	OPADP-1	Autres dépenses Pédagogiques			7411	Subventions minis éduc.nat.	4 000.00	750.00	
	OPADP1	Autres dépenses Pédagogiques			7443	Subventions Département		19 535.00	
	OPADP2	Enseignement pratique interdisciplinaire				Voyages	5 000.00	46 000.00	
PAV		Parcours Avenir				VOYA			
	OPAV-1	Visites des lycées et Entreprises			0GB	Contribution participants	5 065.00	18 000.00	
	OPAV-2	Forum des Métiers dans le collège			0SK1	Contribution participants	1 700.00	28 000.00	
	OPAV-3	Forum Orientation Formation Entreprise							
	OPAV1	Visites des lycées et Entreprises					800.00		
	OPAV2	Forum des Métiers dans le collège					100.00		
	OPAV3	Visite site universitaire					400.00		
	OPAV4	Forum Formation Emploi FOFE					400.00		
PCES		Parcours Citoyen & Education à la Santé					1 000.00		
	OPCES-1	La nuit des lumières pour les délégués					145.00		
	OPCES-2	Forum Santé					400.00		
	OPCES-3	Comité Education Santé					200.00		
	OPCES-4	Concours de la Résistance					400.00		

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique**

Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes			Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Imputation	Libellé	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation			
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé
	OPCES1	Forum Santé					
	OPCES2	Comité Education Santé	400.00				
	OPCES3	Concours National Résistance Déportation	200.00				
	OPCES4	Formation délégué élèves	300.00				
	OPCES5	Formation des délégués	100.00				
PCST		Parcours Culture Math. Scient. Techno.	5 500.00				
	OPCST-2	Matériels consommables	1 250.00				
	OPCST-3	Visite 6ème La Roche Beaucourt	500.00				
	OPCST1	Matériels consommables	3 000.00				
	OPCST2	Projets scientifiques	1 500.00				
	OPSCST-1	Matériels nouveaux programmés	3 750.00				
PEAC		Parcours d'éduc. artistique & culturel	2 700.00				
	OPEAC-1	Lecture écriture 6ème	600.00				
	OPEAC-2	Projet Moyen Age	600.00				
	OPEAC-3	Sensibilisation spectacle vivant	600.00				
	OPEAC-4	Fournitures (Musique, Arts Plastiques)	900.00				
	OPEAC1	Spectacle 5ème Cyrano	500.00				
	OPEAC2	spectacle 4ème Si Ioh	450.00				
	OPEAC3	spectacle 5ème Equilibre	450.00				
	OPEAC4	Cig au cinéma 6ème Ulys	650.00				
	OPEAC5	Prix littéraire	200.00				
	OPEAC6	projet Fresque 3ème	700.00				
	OPEAC7	projet Bordeaux Ulys	450.00				

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique**

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes							
Imputation				Imputation				Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé				
	OPEAC8	Fournitures Musique Arts plastiques						900.00			
PEDD		Parcours Education Développement Durable	200.00					100.00			
	OPEDD-1	Opération "Faits de la Récupération"	100.00								
	OPEDD-2	Projets Hôtels à Insectes	100.00								
	OPEDD1	Sensibilisation au développement durable						100.00			
PEMI		Parcours Education Médias Information	3 200.00					4 200.00			
	OPEMI-1	Abonnements Livres documentaires fiction	3 200.00								
	OPEMI1	Abonnements Livres documentaires fiction						3 200.00			
	OPEMI2	Atelier lecture et prix littéraires						1 000.00			
PEPS		Parcours Education Physique et Sportive	32 730.00					35 850.00			
	OPEPS-1	Séjour Ski	30 000.00								
	OPEPS-2	Equipements Sportifs	1 830.00								
	OPEPS-3	"Les Ovalles" 6ème	300.00								
	OPEPS1	Séjour Ski						34 000.00			
	OPEPS2	Equipements Sportifs						1 450.00			
	OPEPS3	Projet Les Ovalles 6ème						400.00			
PHLS		Parcours Maîtrise des Langues et Société	1 300.00					1 300.00			
	OPMLS-1	Lettres, LV1, LV2, Hist. Geo.	1 300.00								
	OPMLS1	Lettres, LV1, LV2, Hist. Geo.						1 300.00			
POEU		Parcours Ouverture Européenne	20 000.00								
	OPOEU-1	Séjour Angleterre 4ème	20 000.00								
Total du service			77 925.00	Total du service				69 665.00	77 925.00	69 665.00	
			Crédits votés par le C.A					69 665.00	Recettes votées par le C.A	69 665.00	

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**SERVICE GENERAL - VE : Vie de l'élève**

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé
F50C		Fonds Sociaux	4 000,00			7411	Subventions minis.éduc.nat.
	16FS-	Fonds social lycéen et collégien	1 300,00				Fonds Sociaux
	16FSC	Fonds social des cantines	1 200,00			7411	Subventions minis.éduc.nat.
Total du service			2 500,00	Total du service			2 500,00
			Crédits votés par le C.A				Recettes votées par le C.A
			4 000,00				4 000,00
							4 000,00
							4 000,00



ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

## BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

## SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes						
Imputation				Imputation						
Domaine	Activité	Libellé	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
0DIV		divers dépense	8 802.67				7088	Autres produits activ. annexes	600.00	500.00
0DEPL		Déplacements Personnels	2 000.00				7443	Subventions Département	103 107.28	96 437.80
0DIV		Divers	5 702.67				7445	Subventions A.S.P.	44 964.00	45 360.00
0RECP		Réceptions	600.00				777	Quote.pt.sub.inv.opte.resultat	6 196.99	7 800.00
0SALAD		Achat petites four. Salade-Bar	500.00							
19CUI		Rémunération et Charges	44 964.00	45 360.00						
19CUI		Contrats uniques d'insertion (Fin. ASP)	44 964.00	45 360.00						
AUT		Autre charges diverses		3 264.41						
0DEPL		Déplacements Personnels		2 000.00						
0DIV		Divers		664.41						
0RECP		Réceptions		600.00						
COMM		Communication	5 200.00	5 000.00						
0AFRA		Afranchissement	2 700.00	2 500.00						
0TELE		Téléphone	2 500.00	2 500.00						
CONT		Contrats	11 000.00	11 000.00						
0COBLI		Condiées obligatoires	1 500.00	1 500.00						
0LOCA		Locations	2 500.00	2 500.00						
0MAIN		Contrats de Maintenances	7 000.00	7 000.00						
DRLI		Droit et Licences	2 500.00	2 500.00						
0DRLI		Droits et Licences	2 500.00	2 500.00						
ENTR		Entretien et Renovation	27 068.60	32 852.90						
0AMCAD		Amélioration du Cadre de fonctionnement		7 000.00						
0DEGR		Dégradations	600.00	500.00						

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON JosetteBUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE  
SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé
	0FOUR	Fournitures	5 000.00				
	0HYGI	Hygiene (linges - Produits)	8 800.00				
	0OUTI	Outils	1 500.00				
	0TICE	Achat informatique TICE	1 000.00				
	2DTVX	Dotation Petit investissements Travaux	10 169.60				
<b>FOUR</b>		<b>Fournitures</b>	<b>7 000.00</b>				
	0AUFO	Autres Fournitures	1 500.00				
	0FBUR	Fournitures Bureaux	3 000.00				
	0PAPI	Papiers Photocopieurs	2 500.00				
<b>OP-SPE</b>		<b>Opérations spécifiques</b>	<b>8 506.75</b>				
	0AMOR	Amortissement	8 506.75				
<b>SECU</b>		<b>Sécurité</b>	<b>2 800.00</b>				
	0ACMO	Sécurité Batiment et Personnels	2 500.00				
	0INFJ	Infirmière	300.00				
<b>VIAB</b>		<b>Viabilisation</b>	<b>39 335.01</b>				
	2BOIS	Bois	15 741.23				
	2EAU	Eau	5 031.04				
	2ELEC	Electricité	18 562.74				
		<b>Total du service</b>	<b>157 178.03</b>				
							<b>Total du service</b>
							<b>154 866.27</b>
							Recettes votées par le C.A
							<b>150 097.80</b>
							<b>150 097.80</b>

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**SERVICE SPECIAL - SRH : Restauration et hébergement**

Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes								
Imputation		Vote du Conseil d'Administration		Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration		
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé				
2DENR		Achat de denrées		OCOM	7062	Prod. Restaur. Scol. et héberg	112 290,00	106 167,60	15 940,00	17 120,00
	2DENR	Achat de denrées		ODP4	7062	Prod. Restaur. Scol. et héberg	112 290,00	106 167,60	157 250,00	145 520,00
2REVR		Reversement Restauration scolaire					60 900,00	56 472,40		
	2REVR	Reversement Restauration Scolaire					60 900,00	56 472,40		
<b>Total du service</b>							<b>173 190,00</b>	<b>162 640,00</b>	<b>173 190,00</b>	<b>162 640,00</b>
							<b>Crédits votés par le C.A</b>	<b>162 640,00</b>	<b>Recettes votées par le C.A</b>	<b>162 640,00</b>

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**  
**SERVICE SPECIAL - SBN : Bourses nationales**

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé
BONA		Bourses Nationales	20 000,00			7411	Subventions minis.éduc.nat.
	OBN	Bourses Nationales	20 000,00				Bourses Nationales
REPR		Remises de Principe	2 000,00		OBN	7411	Subventions minis.éduc.nat.
	ORP	Remises de Principes	2 000,00				
<b>Total du service</b>			<b>22 000,00</b>	<b>Total du service</b>			<b>22 000,00</b>
			<b>Crédits votés par le C.A</b>				<b>Recettes votées par le C.A</b>
			20 000,00				20 000,00
							20 000,00

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**OPC : Opérations en capital**

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes					
Imputation				Imputation					
Domaine	Activité	Libellé	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Domaine	Activité	Compte	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
INVES		Investissement	7 800,00	8 000,00			1313	7 800,00	6 000,00
	ODEPI	Dépannage en investissement		2 000,00					
	2EQUIPSRH	Equipement SRH	7 800,00	6 000,00					
Total du service			7 800,00	8 000,00	Total du service			7 800,00	6 000,00
			Crédits votés par la C.A.					Recettes votées par la C.A.	
				8 000,00					6 000,00

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

### CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 1		Constantes de l'établissement pour le fonctionnement de la restauration et de l'internat			
RECETTES	Imputation budgétaire		Charges de fonctionnement / Reversements - Assiette de calcul		
	Domaine	Activité	Compte	Nb Jo.	
Elèves					
D.P. Forfait 4 jours		ODP4	7062	143	
Convivès	Domaine	Activité	Compte	Nb Jo.	
Tarif 1 395 >=<466		0COM	7062	143	
Tarif 2 >466		0COM	7062	143	
Tarif A Agent/Assedu/CUI/		0COM	7062	143	
Tarif E Extème & <=395		0COM	7062	143	

DEPENSES	Imputation budgétaire	
	Domaine	Activité
Reversement	2REVR	2REVR

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

### CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 2		Calcul détaillé des recettes et des dépenses				
RECETTES		Montant des charges de fonctionnement et des reversements				
Elèves	Nbre	Tarif	Total	Nb rep		
D.P. Forfait 4 jours	340	428.00	145 520.00	48620		
		<b>Total</b>	145 520.00	48620		
Convives	Nbre	Tarif	Total	Nb rep		
Tarif 1 395 >=<466	450	3.70	1 665.00	64350		
Tarif 2 >466	2200	4.15	9 130.00	314600		
Tarif A Ageni/Assedi/CUI/	2200	2.65	5 830.00	314600		
Tarif E Extieme & <=395	150	3.30	495.00	21450		
		<b>Total</b>	17 120.00	715000		
		<b>Total général</b>	162 640.00	763620		

DEPENSES	Montant
Reversement	56 472.40
<b>Total général</b>	<b>56 472.40</b>

Dépenses hors crédit nourriture	56 472.40
Dépenses crédit nourriture	106 167.60
Coût unitaire moyen restauration/hébergement	0.21

ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON Josette

### CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 3		Budget du Service Restauration Hébergement			
		Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes	
Domaines	Activités	Montant	Domaines	Activités	Montant
Reversement Restauration scolaire	Reversement Restauration Scolaire	56 472.40		Commenseaux	17 120.00
				Produits scolaires forfaits 4 jours	145 520.00
Crédit nourriture		106 167.60			
	<b>Total général</b>	<b>162 640.00</b>		<b>Total général</b>	<b>162 640.00</b>



ORDONNATEUR : M. SOUS François  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mme BERNUCHON JosetteBUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE  
ETAT DES EMPLOIS

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Masse financière	Observations
EPL	Fonctions Educatives	ASSEDU	4.00	106 392.00	
		Total	4.00	106 392.00	
ETAT	Fonctions Enseignement / Formations	P. Certifiés	26.08	1 702 468.11	
	Fonctions Education, Santé, Social	Assistante Sociale	0.47	117 599.52	
		CPE	1.00		
		Infirmière	1.00		
	Fonctions Encadrement, Administration et Finances	Gestionnaire	1.00	193 809.20	
		Principal	1.00		
Secrétaire		0.90			
		Total	31.45	2 013 876.83	
CT-MET-EPCI	Fonctions Entretien & Maintenance	Agents	6.00	320 571.60	
		CUJ 30h	1.00		
	Fonctions Restauration & Hébergement	Adjoint Chef Cuisine	1.00	0.00	
Chef Cuisine		1.00			
		Total	9.00	320 571.60	
Total			44.45	2 440 840.43	

